

Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 28 octobre 2015

Près des trois quarts des Canadiens se disent confiants quant à leur capacité de gérer une situation d'urgence.

Dans le cadre de la nouvelle Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) au Canada de 2014, on a demandé aux Canadiens vivant dans les provinces de faire un compte rendu des différentes mesures de précaution et de préparation aux situations d'urgence qu'ils ont prises en prévision de situations d'urgence ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

Une grande majorité de Canadiens vivent dans des résidences dotées de détecteurs de fumée fonctionnels

Des mesures de sécurité-incendie, comme le fait d'avoir un détecteur de fumée, un détecteur de monoxyde de carbone et un extincteur d'incendie fonctionnels, faisaient partie des précautions les plus courantes déclarées par les Canadiens. Selon les résultats de l'EPUR de 2014, 98 % des Canadiens vivaient dans des résidences dotées d'un détecteur de fumée fonctionnel, alors que 66 % disposaient d'un extincteur d'incendie fonctionnel et 60 % avaient un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel. Environ 4 Canadiens sur 10 vivaient dans un ménage qui comprenait ces trois dispositifs de sécurité-incendie.

Plus de la moitié des Canadiens ont des radios à piles ou à manivelle dans leur résidence

Au-delà des mesures de sécurité-incendie, de nombreux Canadiens ont prévu un bon nombre d'autres mesures de précaution pour se préparer aux situations d'urgence. Près de 6 personnes sur 10 (58 %) ont dit avoir une radio à piles ou à manivelle à la maison, alors qu'environ la moitié (48 %) avait une source de chaleur de rechange. Un peu plus de 4 personnes sur 10 (43 %) avaient une source d'eau de rechange à la maison (par exemple un puits ou des litres d'eau entreposés), tandis que moins du quart (23 %) possédaient une génératrice d'appoint. Toutefois, même si environ 8 Canadiens sur 10 (82 %) avaient au moins un de ces éléments de précaution, 16 % ont dit n'en avoir aucun.

Moins de la moitié des Canadiens ont une trousse d'urgence à la maison

En 2014, 98 % des Canadiens vivaient dans un ménage qui a participé à au moins une activité de planification des mesures d'urgence. Cela comprend la préparation d'une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence (69 %), la création d'un plan d'évacuation d'urgence (60 %), l'établissement d'un plan pour communiquer avec les membres du ménage s'ils étaient séparés en situation d'urgence (55 %), ou la conservation de copies des documents importants (53 %).

Toutefois, les Canadiens étaient moins susceptibles d'avoir mis de côté des articles comme de l'eau, de la nourriture, des médicaments, des lampes de poche ou de l'argent dans une trousse d'urgence à la maison (47 %), et le tiers des répondants avaient désigné un point de rassemblement dans le cas où une situation d'urgence empêcherait les membres du ménage de retourner à leur résidence. Dans l'ensemble, moins de la moitié (47 %) des Canadiens ont indiqué que leur ménage avait entrepris un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence.

Les tempêtes hivernales et les pannes de courant prolongées sont les risques les plus souvent mentionnés par les Canadiens

Les Canadiens croient que diverses situations d'urgence liées aux conditions météorologiques et aux catastrophes naturelles et d'origine humaine pourraient toucher leur collectivité. Les tempêtes hivernales (86 %) et les pannes de courant prolongées (76 %) étaient les deux situations d'urgence ou catastrophes les plus souvent mentionnées,



suivies de l'écllosion d'une maladie grave ou parfois mortelle (51 %) et des accidents industriels ou liés au transport (50 %). Environ la moitié des répondants ont mentionné les canicules (49 %), alors qu'une contamination ou une pénurie d'eau ou de nourriture de même que les inondations ont été indiquées par plus de 4 personnes sur 10.

Les bulletins d'information sont mentionnés comme première source d'information et d'aide pendant les situations d'urgence liées aux conditions météorologiques et aux catastrophes naturelles

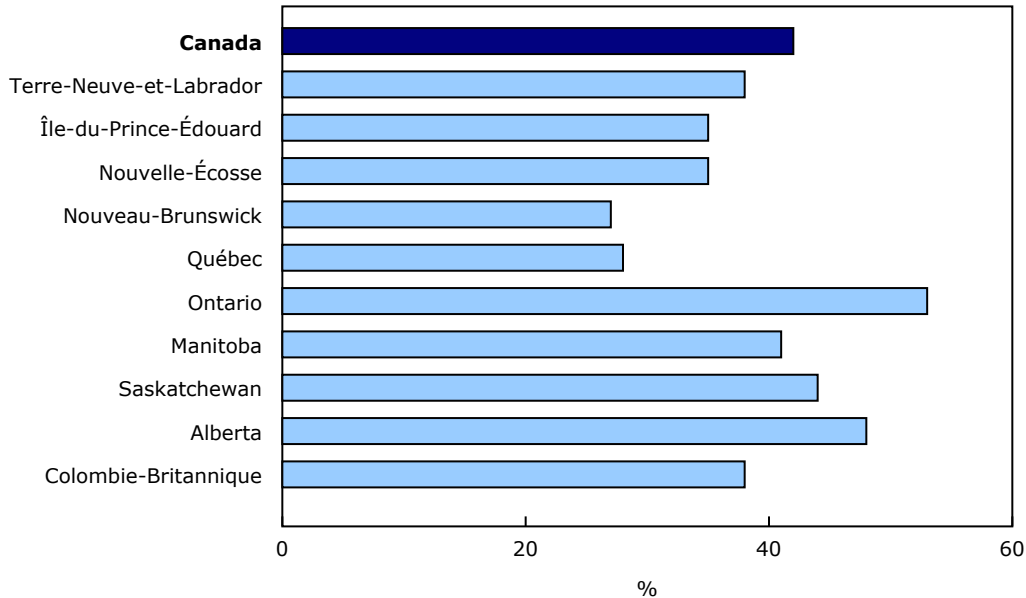
Selon les résultats de l'EPUR, si une catastrophe naturelle ou liée aux conditions météorologiques survenait, plus du quart (26 %) des Canadiens vivant dans les provinces écouterait d'abord les nouvelles à la radio pour obtenir de l'information ou de l'aide. Environ 20 % des Canadiens regarderaient les nouvelles à la télévision et une proportion semblable consulterait les sites de nouvelles sur Internet. Toutefois, la première source d'information des Canadiens variait selon le type de situation d'urgence, la province de résidence et d'autres caractéristiques sociodémographiques, ainsi que les expériences antérieures liées aux situations d'urgence.

Les niveaux de préparation aux situations d'urgence varient d'une province à l'autre

À l'échelle provinciale, les résidents de l'Ontario (53 %) et de l'Alberta (48 %) étaient les plus susceptibles de vivre dans des ménages qui étaient équipés des trois dispositifs de sécurité-incendie (un détecteur de fumée, un détecteur de monoxyde de carbone et un extincteur d'incendie fonctionnels). À l'inverse, les résidents du Nouveau-Brunswick (27 %) et du Québec (28 %) étaient les moins susceptibles d'avoir ces trois dispositifs dans leur maison.

Les résidents des provinces de l'Atlantique étaient généralement plus susceptibles d'affirmer avoir des sources de chaleur et d'eau de rechange, une radio à manivelle ou à piles et une génératrice d'appoint comparativement aux résidents des autres provinces. La planification des mesures d'urgence était plus fréquente en Colombie-Britannique, où 53 % des personnes vivaient dans des ménages ayant mis en place un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence, et moins fréquente au Québec (40 %).

Graphique 1
Canadiens vivant dans un ménage doté de trois dispositifs de sécurité-incendie¹, selon la province, 2014



1. Détecteur de fumée, détecteur de monoxyde de carbone et extincteur d'incendie.

Note(s) : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « ne sait pas/non déclaré ». Ces catégories représentent 5 % ou moins des réponses. Les pourcentages représentent les personnes vivant dans un ménage qui avait adopté les trois mesures de sécurité-incendie.

Source(s) : Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada (5208).

La grande majorité des Canadiens ont au moins une personne à qui faire appel pendant ou après une situation d'urgence

Dans l'ensemble, plus de 9 Canadiens sur 10 avaient au moins une personne à qui ils pouvaient faire appel en situation d'urgence, que ce soit pour obtenir du soutien affectif (95 %), de l'aide en cas de blessures corporelles (94 %), un endroit où habiter (94 %) ou du soutien financier (83 %). Environ 6 Canadiens sur 10 dans l'ensemble des provinces ont dit pouvoir faire appel à plus de cinq personnes dans leur réseau social pour obtenir de l'aide dans une situation d'urgence où ils étaient blessés physiquement. Près de 60 % ont indiqué qu'ils pouvaient faire appel à plus de cinq personnes pour du soutien affectif et 54 %, pour un endroit où habiter.

Toutefois, 24 % des Canadiens ont déclaré qu'ils pouvaient faire appel à plus de cinq personnes pour du soutien financier en cas d'urgence. Les réseaux de soutien social étendus étaient moins courants chez les personnes âgées, les immigrants, les personnes ayant un problème de santé limitant leurs activités et les personnes faisant partie de ménages à faible revenu.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) au Canada, menée pour la première fois en 2014, a été élaborée en partenariat avec le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada et Sécurité publique Canada. L'EPUR vise à accroître la compréhension de la résilience communautaire de l'ensemble des provinces du Canada par la collecte de données sur des facteurs qui déterminent dans quelle mesure les particuliers et les collectivités peuvent se préparer à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe, la prévenir, y réagir et s'en rétablir. Le principal objectif de l'enquête est de fournir des estimations de la préparation aux situations d'urgence et de la résilience à l'échelon des collectivités, des provinces et du pays.

La population cible de l'EPUR comprend toutes les personnes de 15 ans et plus vivant dans les provinces du Canada, sauf celles qui vivent en établissement à temps plein. Puisque les données de l'EPUR ont été recueillies seulement auprès des personnes vivant dans les provinces, les renseignements sur les territoires ne sont pas disponibles. En outre, l'EPUR exclut les personnes qui n'ont pas de téléphone fonctionnel. Ensemble, les personnes qui n'ont pas de téléphone fonctionnel et celles qui vivent en établissement à temps plein représentent environ 2 % de la population provinciale.

De plus, l'EPUR ne comprend pas certaines populations qui pourraient être considérées comme vulnérables ou dont le besoin de soutien en cas d'urgence ou de catastrophe est plus important. Ces populations comprennent les sans-abri et les résidents des établissements de soins infirmiers et des établissements de soins de longue durée.

Nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence

Les répondants pouvaient être interrogés à propos de huit types d'activités de planification des mesures d'urgence dans le cadre de l'EPUR. Les questions posées sur la planification des mesures d'urgence variaient en fonction du type de ménage dont les répondants faisaient partie (ménage comptant une seule personne ou plusieurs personnes), du fait qu'ils possédaient ou non un véhicule, ou de la présence dans le ménage d'une personne ayant des besoins particuliers en matière de santé.

Cependant, tous les répondants ont été interrogés sur un minimum de quatre activités : avoir un plan d'évacuation, une trousse d'urgence, des copies de documents importants et une liste des numéros de téléphone des personnes avec qui communiquer en cas d'urgence. Les ménages participant à trois ou quatre de ces activités sont décrits comme ayant mis en place un nombre élevé ou modérément élevé d'activités de planification des mesures d'urgence, et ceux qui participent à une ou deux activités sont désignés comme ayant mis en place un nombre faible ou modérément faible d'activités de planification.

Tableau 1
Dispositifs de sécurité-incendie, selon la province, 2014

	Canadiens dont le ménage dispose d'un détecteur de fumée fonctionnel	Canadiens dont le ménage dispose d'un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel	Canadiens dont le ménage dispose d'un extincteur d'incendie fonctionnel
	%		
Canada	98	60	66
Terre-Neuve-et-Labrador	99	42	84
Île-du-Prince-Édouard	98	42	75
Nouvelle-Écosse	97	43	71
Nouveau-Brunswick	98	35	72
Québec	98	34	67
Ontario	99	80	64
Manitoba	97	60	63
Saskatchewan	98	66	63
Alberta	96	65	65
Colombie-Britannique	95	52	69

Note(s) : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « ne sait pas/non déclaré ». Ces catégories représentent 5 % ou moins des réponses.

Source(s) : Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada (5208).

Tableau 2
Mesures de précaution adoptées en cas d'urgence, selon la province, 2014

	Canadiens dont le ménage possède une radio à manivelle ou à piles	Canadiens dont le ménage possède une source de chaleur de rechange	Canadiens dont le ménage possède une génératrice d'appoint	Canadiens dont le ménage possède une source d'eau de rechange	Canadiens dont le ménage possède d'autres mesures de précaution en cas d'urgence adoptées à la maison ¹
	%				
Canada	58	48	23	43	21
Terre-Neuve-et-Labrador	75	57	44	48	25
Île-du-Prince-Édouard	78	53	29	53	24
Nouvelle-Écosse	77	57	36	55	28
Nouveau-Brunswick	66	51	30	56	25
Québec	58	48	22	38	20
Ontario	59	46	20	44	22
Manitoba	51	41	21	44	19
Saskatchewan	58	44	30	48	20
Alberta	49	45	22	41	17
Colombie-Britannique	59	55	22	48	21

1. Comprend le fait de vérifier les fournitures d'urgence et de se réapprovisionner, d'avoir un approvisionnement supplémentaire en combustible, de s'assurer que les sorties sont dégagées et de s'assurer d'avoir pris les dispositions nécessaires relativement aux animaux de compagnie.

Note(s) : Le calcul des pourcentages comprend les réponses « ne sait pas/non déclaré ». Ces catégories représentent 5 % ou moins des réponses.

Source(s) : Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada (5208).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5208.

L'article de *Juristat* « [La préparation aux situations d'urgence au Canada, 2014](#) » (85-002-X) est maintenant accessible. Sous l'onglet *Parcourir par ressource clé* de notre site Web, choisissez *Publications, Tous les sujets, Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).